

L'an deux mille dix-neuf, le un février à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal de Vocations Multiples, dûment convoqué par le 2^{ème} Vice-président le vingt-cinq janvier, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier GUINAUDIE pour l'élection du Président puis de Monsieur Daniel LEVEL, Président élu et immédiatement installé.

SEANCE DU 1 FÉVRIER 2019

Présents

AIGREMONT	Rémy JULIEN, DELEGUE TITULAIRE Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE
ANDRESY	Guy BRIAULT, DELEGUE TITULAIRE Michel DE RUYCK, DELEGUE TITULAIRE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Francine LIZAMBARD, DELEGUEE TITULAIRE
CARRIERES-SUR-SEINE	Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE Margueritte VINCENT, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHANTELOUP-LES-VIGNES	Nourredine LIAOUI, DELEGUE SUPPLEANT
CHAVENAY	Denis FLAMANT, DELEGUE TITULAIRE
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Monique MUYLLE, DELEGUEE TITULAIRE Marie-Claude REPREYEND, DELEGUEE SUPPLEANTE
CRESPIERES	Raymond METZGER, DELEGUEE TITULAIRE
DAVRON	Evelyne PETIT, DELEGUEE SUPPLEANTE
FEUCHEROLLES	Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE Susanne ZSCHUNKE, DELEGUEE TITULAIRE
FOURQUEUX	Daniel LEVEL, DELEGUE TITULAIRE Jean-Louis RICOME, DELEGUE TITULAIRE Bruno CHELET, DELEGUE SUPPLEANT
HOUILLES	Bernard DUCLOS, DELEGUE TITULAIRE François HEURTEL, DELEGUE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Sylvie SENG, DELEGUEE TITULAIRE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Daniel TURCK, DELEGUE TITULAIRE Hervé BRILLANT, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Laurence BERNARD, DELEGUEE TITULAIRE Reine AIRAUDO, DELEGUEE TITULAIRE
LE VESINET	Frédérique RABIAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAISONS-LAFFITTE	Monique PIGE, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Gilles LAMY, DELEGUE TITULAIRE MICHELLE DUDOUET, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE

MAULE	Bernard VILLIER, DELEGUE TITULAIRE Caroline QUINET, DELEGUEE TITULAIRE
MEDAN	Philippe MARTINET, DELEGUE TITULAIRE
MONTESSON	Joëlle TRIOULLIER, DELEGUEE TITULAIRE
MORAINVILLIERS	Bernard PERRODOUX, DELEGUE TITULAIRE Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
ORGEVAL	Jean-Michel SCHMIDT, DELEGUE TITULAIRE Michel BARDOT, DELEGUE TITULAIRE
POISSY	Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE Rosa ANDRE, DELEGUEE TITULAIRE
SIVOM MAISONS-MESNIL	Jean-Claude GUEHENNEC, DELEGUE TITULAIRE Pierre DEBUE, DELEGUE TITULAIRE Monique PIGE, DELEGUEE TITULAIRE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE
TRIEL-SUR-SEINE	Evelyne LEGROUX, DELEGUEE TITULAIRE
VILLENES-SUR-SEINE	Christyane JAVOISE, DELEGUEE TITULAIRE

Absents excusés

ACHERES	Marc HONORE, DELEGUE TITULAIRE Cécile VINCENT, DELEGUEE TITULAIRE Malika BELLAL, DELEGUEE SUPPLEANTE Suzanne JAUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE
AIGREMONT	Emma SADOUN, DELEGUEE SUPPLEANTE Jean UDRON, DELEGUE SUPPLEANT
ANDRESY	Sandra SAVET, DELEGUEE SUPPLEANTE
CARRIERES-SOUS-POISSY	Lucas CHARMEL, DELEGUE SUPPLEANT
CARRIERES-SUR-SEINE	Aline LE GUILLOUX, DELEGUEE SUPPLEANTE Marie-Ange DUSSOUS, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Mireille VALLEE, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAPET	Rosine THIAULT, DELEGUEE TITULAIRE Magalie CHALOYARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHATOU	François SCHMITT, DELEGUE TITULAIRE Arménio SANTOS, DELEGUE SUPPLEANT Jean Manuel PARANHOS, DELEGUE SUPPLEANT
CHAVENAY	Anne-Françoise THES, DELEGUEE SUPPLEANTE Brigitte VINCENT, DELEGUEE SUPPLEANTE
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Laurent MOUTENOT, DELEGUE SUPPLEANT
CRESPIERES	Véronique BIGARD, DELEGUEE TITULAIRE Valérie DORSEUIL, DELEGUEE SUPPLEANTE
CROISSY-SUR-SEINE	Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE Alain DIEUL, DELEGUE SUPPLEANT Denis BOULANGER, DELEGUE SUPPLEANT
DAVRON	Laure FONTAINE, DELEGUEE TITULAIRE

ECQUEVILLY	Ali AANGUA, DELEGUE SUPPLEANT Hélène VACHOT, DELEGUEE TITULAIRE Nathalie ALABOUVETTE, DELEGUEE TITULAIRE Mathias VERDIER, DELEGUE SUPPLEANT
EPONE	Claudine METAYER, DELEGUEE TITULAIRE Geneviève BERGAMINI, DELEGUEE TITULAIRE Béatrice DI PERNO, DELEGUEE SUPPLEANTE Nathalie BAUDOUIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
FEUCHEROLLES	André FEUVRIER, DELEGUE SUPPLEANT
FOURQUEUX	Jean-Jacques MSICA, DELEGUE SUPPLEANT
HOUILLES	André SAUDEMONT, DELEGUE SUPPLEANT Jean-François SIROT, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Jean-François NAVARRE, DELEGUE TITULAIRE Aurélia BARDY-EYNARD, DELEGUEE SUPPLEANTE Sylvie LASSON, DELEGUEE SUPPLEANTE
LA CELLE-SAINT-CLOUD	Carmen OJEDA-COLLET, DELEGUEE SUPPLEANTE Geneviève SALSAT, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	Cyrille PEYTAVIN, DELEGUE SUPPLEANT Roland VILLERME, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Myriem HAAN, DELEGUEE SUPPLEANTE Reïne VALLET, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE VESINET	Jean-Michel JONCHERAY, DELEGUE TITULAIRE Eric DE LA GUERONNIERE, DELEGUE SUPPLEANT
LES ALLUETS-LE-ROI	Maxime ROUSSEAU, DELEGUE TITULAIRE Viviane DOSSET, DELEGUEE TITULAIRE Thérèse GEVRESSE, DELEGUEE SUPPLEANTE Gillian STOREY, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Lydéric WATINE, DELEGUE TITULAIRE Béatrice BAUMANN, DELEGUEE SUPPLEANTE Henri DOUADY, DELEGUE SUPPLEANT
MAREIL SUR MAULDRE	Frédérique ESCANDE, DELEGUEE TITULAIRE Claudie FILLON, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL-MARLY	Pierre DURAND, DELEGUE TITULAIRE Lionel LIOTIER, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Cyrille LEGALLET, DELEGUE TITULAIRE Jean-Guillaume DATIN, DELEGUE SUPPLEANT
MAULE	Jean-Christophe SEGUIER, DELEGUE SUPPLEANT
MEDAN	Bernard JUERY, DELEGUE SUPPLEANT Eric LAURENT, DELEGUE SUPPLEANT
MONTESSON	Catherine LANSIART, DELEGUEE SUPPLEANTE Marie-Caroline MUDRY, DELEGUEE SUPPLEANTE
MORAINVILLIERS	Nathalie CASTEL, DELEGUEE SUPPLEANTE
ORGEVAL	Murielle BORG, DELEGUEE SUPPLEANTE
POISSY	Aline SMAANI, DELEGUEE SUPPLEANTE Raymond LETELLIER, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Kéa TEA, DELEGUEE SUPPLEANTE William PETROVIC, DELEGUE SUPPLEANT

SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Karel KURZWEIL, DELEGUEE SUPPLEANTE Michel MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
SIVOM MAISONS-MESNIL	Franziska JADIN, DELEGUEE SUPPLEANTE Bruno IMHOFF, DELEGUE SUPPLEANT Raphaël FANTIN, DELEGUE TITULAIRE Dora-Ezabel JORGE-FEKIR, DELEGUEE SUPPLEANTE
TRIEL-SUR-SEINE	Jean-Pierre MAROTTE, DELEGUE TITULAIRE Manuela MARIE, DELEGUEE SUPPLEANTE Muriel DAUVERGNE, DELEGUEE SUPPLEANTE
VERNEUIL-SUR-SEINE	Gérard SCHIETTECATTE, DELEGUE TITULAIRE Hubert FRANCOIS-DAINVILLE, DELEGUE SUPPLEANT
VERNOUILLET	Benoit BROUSSET, DELEGUE TITULAIRE Jonathan BUGUET, DELEGUE TITULAIRE
VILLENES-SUR-SEINE	Marie DUPUICH, DELEGUEE TITULAIRE

Communes non représentées

ACHERES / CHAPET / CHATOU / CROISSY-SUR-SEINE / ECQUEVILLY / EPONE / LE PORT-MARLY / LES ALLUETS-LE-ROI / LOUVECIENNES / MAREIL SUR MAULDRE / VERNEUIL-SUR-SEINE / VERNOUILLET

Assistaient à la séance

**Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Aurélie ROUCHES, Responsable du secrétariat général des Syndicats Intercommunaux
Madame Géraldine DUCROCQ, Assistante du secrétariat des Syndicats intercommunaux**

<i>Nombre de communes</i>	:	39
<i>Communauté de communes</i>	:	1 (2 communes)
QUORUM	:	44
<u>Délégués présents</u>	:	47
<u>Pouvoirs</u>	:	3
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	48

RÉUNION DU 1^{er} FÉVRIER 2019

Le quorum étant atteint, Madame Monique MUYLLE, doyenne de l'assemblée préside et ouvre la séance à 18h00.

Madame Rosa ANDRÉ, benjamine de l'assemblée, est désignée secrétaire de séance. Le Président de séance rappelle l'ordre du jour est le suivant :

DÉLIBÉRATIONS CONCERNANT TOUTES LES SECTIONS

➔ **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- Élection du Président
- Composition du bureau et élection de ses membres : Vice-présidents, assesseurs et secrétaire
- Adoption de la charte de l'élu local
- Délégation de compétences du comité syndical au Président et au bureau
- Élection des membres de la commission d'appel d'offres
- Indemnité de fonction au Président et aux Vice-présidents

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

La Présidente de séance présente le rapport et annonce qu'à ce jour, une seule candidature est parvenue au secrétariat, celle de Monsieur Daniel LEVEL, à qui elle cède la parole pour présenter sa candidature.

Monsieur FLAMANT présente la candidature de Monsieur LEVEL.

Il rappelle que Daniel LEVEL œuvre à la présidence du SIVOM depuis de nombreuses années, avec talent, humour et efficacité et qu'avec Daniel LEVEL, le syndicat travaillera dans la continuité. Il indique que cette continuité est importante, car le syndicat a de beaux projets en cours, notamment celui du transfert de la fourrière automobile et animale. Il note que, bien que ce transfert ne fût pas prévu, il s'est imposé avec l'arrivée du PSG et va bien au-delà du transfert de la fourrière, car y est associé un volet social qui sera ouvert avec la mise en place d'un garage solidaire et ce, dans le cadre d'une entreprise d'insertion. Ainsi, le projet comporte à la fois un volet « utile » avec la gestion de la fourrière et un volet social et environnemental avec la réutilisation de pièces détachées.

La Présidente de séance remercie Monsieur FLAMANT et demande si d'autres délégués titulaires souhaitent se porter candidats.

Personne ne se manifestant, elle engage les élus à procéder au vote.

Résultats :

Pour : 48 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 2 voix

Monsieur LEVEL est élu, à la majorité, Président du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples.

La Présidente de séance cède alors la parole à Monsieur le Président, immédiatement installé et le félicite pour son élection.

Le Président remercie les membres du comité de leur confiance largement renouvelée. Il se dit enchanté de travailler de nouveau cette année au service du syndicat en tant que Président. Il affirme qu'il lui est agréable d'officier dans des conditions qu'il juge fort sympathiques. En effet, le SIVOM est un syndicat utile et de services, sans enjeux politiques. Les seuls enjeux sont à son sens le service à la population et les considérations économiques. Il note qu'à ces enjeux, les membres du comité et lui-même ont souhaité ajouter leurs

préoccupations concernant l'insertion. Il se dit satisfait de travailler dans ce syndicat, aux côtés d'élus de différentes sensibilités politiques, dans un esprit constructif. Il rappelle que ce travail mené l'est dans le cadre de budgets contraints et qu'il est le fruit de réflexions intelligentes.

COMPOSITION DU BUREAU ET ÉLECTION DE SES MEMBRES : VICE-PRÉSIDENTS, ASSESSEURS ET SECRÉTAIRE

Le Président précise ses propos précédents et indique qu'il souhaite poursuivre son action aussi simplement que possible dans le cadre de l'organisation déjà existante. Il fait part de son intention de ne rien modifier dans l'organisation du syndicat.

Il propose par conséquent une composition du bureau inchangée, autour de trois Vice-présidents, un secrétaire et quatre assesseurs.

Il informe que trois candidatures ont été transmises au secrétariat général des Syndicats intercommunaux pour les fonctions de Vice-présidents : celles de Monsieur Serge MIRABELLI, Monsieur Didier GUINAUDIE et Monsieur Denis FLAMANT.

En l'absence d'autres candidatures, il est procédé aux votes.

1er Vice-président :

Candidature déclarée : Monsieur Serge MIRABELLI

Nombre de votants	: 48
Bulletins blancs	: 0
Bulletins nuls	: 0
Suffrages exprimés	: 48
A obtenu	: 48 voix

Monsieur Serge MIRABELLI, ayant obtenu l'unanimité des suffrages au premier tour de scrutin, est élu 1^{er} vice-président du Syndicat.

2ème Vice-président :

Candidature déclarée: Monsieur Didier GUINAUDIE

Nombre de votants	: 48
Bulletins blancs	: 0
Bulletins nuls	: 0
Suffrages exprimés	: 48
A obtenu	: 48 voix

Monsieur Didier GUINAUDIE, ayant obtenu l'unanimité des suffrages au premier tour de scrutin est élu 2ème vice-président du Syndicat.

3ème Vice-président :

Candidature déclarée : Monsieur Denis FLAMANT

Nombre de votants	: 48
Bulletins blancs	: 0
Bulletins nuls	: 0
Suffrages exprimés	: 48
A obtenu	: 48 voix

Monsieur Denis FLAMANT, ayant obtenu l'unanimité des suffrages au premier tour de scrutin est élu 3ème vice-président du Syndicat.

Le Président informe que quatre candidatures ont été transmises au secrétariat général des Syndicats intercommunaux pour les fonctions d'assesseurs : celles Madame Reine AIRAUDO, Monsieur Benoît BURGAUD, Monsieur Georges MONNIER et Monsieur Jean-Louis NGUYEN QUANG TOAN.

Après avoir procédé aux opérations de vote, les résultats suivants sont constatés :

Assesseurs – 1^{er} tour du scrutin

Nombre de votants	:	48
Bulletins blancs	:	0
Bulletins nuls	:	0
Suffrages exprimés	:	48 voix
Ont obtenu :		
Madame Reine AIRAUDO	:	48 voix
Monsieur Benoît BURGAUD	:	48 voix
Monsieur Georges MONNIER	:	48 voix
Monsieur Jean-Louis NGUYEN	:	48 voix

Madame Reine AIRAUDO, Monsieur Benoît BURGAUD, Monsieur Georges MONNIER et Monsieur Jean-Louis NGUYEN QUANG TOAN sont chacun élus, à l'unanimité et au 1er tour de scrutin, assesseurs au bureau du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples.

Le Président indique qu'il convient de procéder à l'élection du secrétaire.

Monsieur Jean-Michel SCHMIDT propose sa candidature à la fonction de Secrétaire du Bureau.

En l'absence d'autres candidatures, il est procédé aux opérations de vote.

Secrétaire – 1^{er} tour du scrutin

Nombre de votants	:	48
Bulletins blancs	:	0
Bulletins nuls	:	0
Suffrages exprimés	:	48
A obtenu	:	48 voix

Monsieur Jean-Michel SCHMIDT, ayant obtenu l'unanimité des suffrages au premier tour de scrutin, est élu Secrétaire du Bureau du Syndicat.

Il remercie les membres du comité pour la reconduction dans leurs fonctions des personnes qui œuvrent à ses côtés.

ADOPTION DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Le Président présente le rapport et précise qu'il ne s'agit pas vraiment d'une adoption mais d'une prise d'acte. Il fait lecture de cette charte.

Il est donc pris acte de la lecture et de la distribution à tous les élus de cette charte de l'élu local.

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU COMITÉ SYNDICAL AU PRÉSIDENT ET AU BUREAU

Le Président présente le rapport et précise que ces délégations sont identiques aux anciennes avec cependant une différence pour la délégation au Bureau, à savoir « renégocier des emprunts ou décider d'un remboursement anticipé d'un emprunt à long terme et décider de l'ouverture de lignes de trésorerie ». Il ajoute que ceci est conforme avec les engagements pris.

Le Président soumet la délibération au vote.

Sans observation, le comité syndical adopte, à l'unanimité, la délégation de compétences du comité syndical au Président et au Bureau.

ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Président présente le rapport, puis une liste de candidats est présentée :

Pour les membres titulaires : M. Daniel TURCK, Mme Rosa ANDRE, Mme Cécile VINCENT, Mme Évelyne LEGROUX et Mme Sylvie SENG.

Pour les membres suppléants : M. Raphaël FANTIN, M. Marc HONORE, M. Cyril LEGALLET, M. Philippe DELARUE et M. Philippe MAILLARD.

Il est procédé à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres.

M. Daniel TURCK, Mme Rosa ANDRE, Mme Cécile VINCENT, Mme Évelyne LEGROUX et Mme Sylvie SENG sont élus, à l'unanimité, membres titulaires de la commission d'appel d'offres.

M. Raphaël FANTIN, M. Marc HONORE, M. Cyril LEGALLET, M. Philippe DELARUE et M. Philippe MAILLARD sont élus, à l'unanimité, membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

Le Président espère que la commission d'appel d'offres se réunira avant la fin de l'année pour évoquer le chantier de la fourrière.

INDEMNITÉ DE FONCTION AU PRÉSIDENT ET AUX VICE-PRÉSIDENTS

Le Président présente le rapport.

Sans observation, le Comité syndical adopte, à l'unanimité, l'indemnité de fonction au Président et aux Vice-présidents.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président cède la parole à Monsieur SAILLARD pour la présentation de la progression du dossier concernant la fourrière.

Monsieur SAILLARD rappelle que le projet de la fourrière s'inscrit dans celui du PSG et des délais qu'il avait affichés. Il indique qu'aujourd'hui les services travaillent avec l'architecte qui avait été retenu et que celui-ci doit remettre l'avant-projet définitif. Il explique que ce document est le projet qui permettra ensuite aux services de passer les appels d'offres. Il ajoute que, quelques points demeurent en discussion avec le Département, notamment concernant l'écoulement des eaux pluviales qui devraient s'écouler vers un bassin situé au bout du terrain appartenant au Département, et des calculs doivent être opérés pour déterminer si ce bassin peut absorber ces eaux. Selon lui, cela devrait être possible, mais il est obligatoire de procéder à ces estimations avant la remise de l'avant-projet définitif qui devra être validé. Il précise que, ce processus relève du pouvoir du Président, le comité en sera informé.

Il informe que, dès que le SIVOM aura validé la cohérence de l'avant-projet définitif, celui-ci sera soumis à la Ville de Poissy et au Département pour obtenir leur accord. M. SAILLARD souligne que le SIVOM travaille de concert avec ces institutions qui financent le projet. Il indique qu'ensuite, un dépôt de permis sera déposé et un appel d'offres sera lancé au mois de mai ou juin car le calendrier fixé prévoyait un dépôt de permis avant l'été, que le SIVOM est donc dans les temps et le projet est pour l'heure conforme sur le plan financier aux souhaits du syndicat et de ses partenaires.

Il souligne qu'il est fort probable que le projet avec un planning plus précis soit présenté au prochain comité, de même que les marchés et les conclusions.

Pour terminer, il évoque qu'en parallèle, le SIVOM mène un travail sur le garage solidaire qui, lui, est à sa charge. Il ajoute que ce projet, qui est en bonne voie, fera l'objet d'une validation par le comité. Il précise que l'Assistant à Maîtrise d'œuvre (AMO) est un spécialiste de ce type de projets. Il indique que les services ont contacté ACTIVITY', qui est l'agence du Département pour le financement de projets qui relèvent de l'insertion et qui souhaite financer une partie des coûts et que les banques et les fondations ont également été contactées. Selon lui, si le projet continue dans cette voie, le SIVOM devrait percevoir des subventions importantes, et par conséquent, l'effort financier du syndicat devrait être limité. Il informe que l'objectif est la réalisation d'un projet bien monté et cohérent afin de le présenter au comité début septembre.

Le Président informe les membres du comité d'un autre chantier en cours, celui de l'extension de l'activité « vignes » portée par les communes du Pecq et de Saint-Germain-en-Laye. Il indique que le SIVOM mène un travail avec le Pavillon Henri IV sur un projet échantillon de permaculture pour produire, dans un premier temps, les herbes fines dont aurait besoin le chef du restaurant et, dans un deuxième temps, réfléchir à une extension possible. Il mentionne qu'il aura l'occasion de revenir sur cette extension qui concerne un projet de culture *in situ* afin de raccourcir au maximum les circuits de distribution. En effet, existent dans les villages alentours des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), notamment à Mareil et Fourqueux qui fonctionnent très bien, mais le bilan carbone reste important, car les légumes viennent du Cotentin. Si l'AMAP a une vocation sociale importante, à l'exemple du jeune couple qui s'en occupe et qui a embauché une personne, selon lui, le SIVOM peut sans doute faire mieux. D'autant que la loi EGALIM obligera au 1^{er} janvier 2023 les restaurants scolaires à proposer un pourcentage important de produits bio ou issus de circuits courts. Selon lui, le SIVOM a un rôle à jouer, dans ce cadre, dans l'accompagnement des communes dans cette obligation. Il indique que le SIVOM possède d'autres terrains, et il existe de grands projets de production en permaculture sur une grande dimension. Il souligne que cela fait partie des projets que le SIVOM initie doucement.

Monsieur MIRABELLI souhaite que soient aussi évoquées les ruches.

Monsieur SAILLARD explique que, sous la terrasse, seront installées des ruches si cela s'avère possible. Ce projet est en discussion, notamment avec le pavillon Henri IV, le château, ainsi que d'autres acteurs, dont un apiculteur. Il informe que les services mènent un travail de collection et de recouplement des données et un travail collaboratif. Lorsque le projet sera cadré, financé et subventionné, celui-ci sera présenté en comité.

En réponse à une question, **le Président** précise que ces projets concernant les vignes, les ruches et le pavillon Henri IV étaient emblématiques, que ce n'est qu'une première phase, des idées sont émises, mais que rien n'a été couché sur papier et les partenaires ne se sont pas encore retrouvés autour d'une table. Cependant il assure qu'une deuxième phase devra débuter prochainement, celui de l'action, et le système qui sera retenu devra s'articuler autour d'un modèle économique rentable, car l'insertion peut aussi s'inscrire dans ce cadre.

Sans question, la séance est levée à 19 heures.